

PLAIDOYER POUR LE PENTECÔTISME DE M. L'ABBÉ LAURENTIN

P. PHILIBERT DE ST-DIDIER, O. F. M. CAP.

« N'allons pas nous enthousiasmer pour un renouvellement qui réorganisera l'Église par voie charismatique, comme si pouvait naître une Église véritable et neuve de conceptions particulières, généreuses sans doute et parfois subjectivement persuadées qu'elles procèdent d'une inspiration divine, mais qui aboutiraient à introduire dans le plan de l'Église des rêves sans fondement d'un renouveau fantaisiste. » Paul VI. Enc. Ecclesiam suam (Doc. cath. 1964, col. 1072).

PLAIDOYER POUR LE PENTECÔTISME DE M. L'ABBÉ LAURENTIN (Pentecôtisme chez les catholiques. Beauchesne, 260 p.).

Ce terme de « plaidoyer » ne plaira sans doute pas à l'auteur du livre que nous allons analyser. Je n'en vois pas cependant de plus exact. Encore faudrait-il l'accompagner des qualificatifs : fervent et pléthorique. La couverture évoque, il est vrai, des risques auxquels pourraient s'exposer ceux qui suivraient le mouvement, mais on a l'impression que c'est pour faire montre d'impartialité, que l'auteur n'y croit pas sérieusement et que la lecture de son ouvrage suffira à vous en prouver l'inanité.

Eh bien ! je n'ai pas eu cette bonne fortune ! Je l'ai pourtant lu consciencieusement et plume en main, de la première à la dernière ligne et c'est pourquoi il m'a paru utile de faire connaître à mon tour, mon sentiment.

UNE ÉPIGRAPHIE

Faut-il s'arrêter à une épigraphie ? Ce n'est, d'ordinaire, qu'une certaine caution qu'on veut faire apporter par un texte vénérable aux propos qu'on va tenir. Encore faut-il que le texte, sorti de son contexte, n'aille pas à l'encontre de la pensée de l'auteur. Qu'en est-il ici du texte de Saint Paul qui couvre la demi-page inférieure du livre de l'Abbé Laurentin ? Je le cite : « *Celui qui parle en langues ne parle pas aux hommes mais à Dieu. Nul ne le comprend.* » I Cor. XIV. 24.

Cela semble clair : Ne faites pas grief aux pentecôtistes de vocaliser parfois de façon incompréhensible ! C'est ainsi qu'on parle à Dieu !

Vraiment ?... Les pentecôtistes recevaient de saint Paul une garantie de respectabilité, presque une approbation, aussi exempte de réserve ?... Poursuivons donc la lecture de ce chapitre XIV (L'Abbé Laurentin se sentira contraint de le faire lui-même plus loin. Il qualifiera cette suite de diatribe.) :

« *Parler de la sorte c'est n'édifier personne, sauf soi-même* » (v. 4).

« *Une trompette aux sons indistincts ne sert de rien dans la lutte.* » (v. 7).

« *Parler ainsi c'est parler en l'air* » (v. 9).

« *Cinq mots instructifs vaudraient mieux que dix mille incompréhensibles* » (v. 19).

« *Il ne faut pas faire ainsi les enfants sinon les païens vous prendront pour des fous* » (v. 28).

« *Les femmes surtout qui feraient mieux de s'entendre avec leurs maris à la maison* » (v. 34).

« *Toutefois, s'il en est qui parlent de cette manière, laissez-les faire pourvu que ce ne soit pas inconvenant et que cela ne crée pas de désordre* ».

Voilà la « mise au point ». Elle nous suffit !

LES « SOURCES » DE L'AUTEUR

Il nous gâte vraiment avec l'abondance de sa bibliographie. Il s'est rudement renseigné ! Vingt-quatre pages entières sont couvertes par les citations d'ouvrages, composées en petits caractères ! Constatez, ce sont les pages 29, 30, 38, 82, 100, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 192, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260. Ne sommes-nous pas bien servis ?

De plus, vous aurez encore droit à pas mal de « notes » au talon des autres pages.

Pourtant, si vous y cherchez les auteurs qui n'apportent pas, d'une façon ou d'une autre, de l'eau au moulin pentecôtiste, le bilan sera maigre.

Ainsi, ni les articles du P. Rumble, m.s.c., dans « Approaches » ni ceux du P. Hardon, s.j. (Conférence au clergé de New-York, avril 1967) malgré que le P. Joseph d'Anjou en ait donné une traduction française, ni les écrits du Pasteur Yvons Charles qui, bien que protestant, n'est guère favorable au pentecôtisme ne sont cités. Pas d'allusion non plus aux articles de « Sign-Magazine », de « Vers demain », de Guy Thibaut, du Père Barbara, ni de moi évidemment !

Certaines lectures sont tellement désagréables !

Cependant, il connaît le Père Eugène de Villeurbanne et il qualifie sa brochure de pamphlet sans date, ni éditeur, ni « imprimatur »

Sans date ? Pourquoi indique-t-il celle de 1974 ?

Sans éditeur ? Dame ! Ce n'est pas n'importe qui, qui peut arborer Beauchesne !

Sans imprimatur ? Mais je n'en vois pas davantage sur le livre de notre Abbé, ni dans le plus grand nombre des ouvrages qu'il cite à l'appui de ses dires. Quant à son souci d'orthodoxie, nous l'admirerions s'il ne nous donnait plus loin l'affligeante occasion de le prendre lui-même en contradiction, non plus simplement avec une disposition disciplinaire, dont on sait d'ailleurs qu'elle a été récemment modifiée, mais avec les canons mêmes des Conciles, aussi bien de Trente que de Vatican I, portant sanction d'anathème ! Sa sensibilité ecclésiastique doit donc être bien particulière !

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Mon préambule est un peu long mais m'a paru nécessaire. Face au corps de l'ouvrage, maintenant, j'avertis le lecteur qu'il ne me sera pas possible, sous peine d'être fastidieux, de citer tous les textes examinés *in-extenso*, mais j'ai

établi une numérotation. Les chiffres (ils seront nombreux et je m'en excuse) qu'on trouvera entre parenthèses indiqueront la page où sont tenus les propos que je rapporte. Ainsi le contrôle en sera aisé.

De plus, pour échapper au fouillis des redites, l'ordre que je suivrai sera légèrement différent de celui de l'Abbé Laurentin. Avec lui, néanmoins, nous verrons du pentecôtisme : les appellations diverses, l'histoire, la structuration tant externe qu'interne. De celle-ci, nous relèverons les principaux éléments : prière communautaire, gestes, imposition des mains sur laquelle il faudra nous attarder davantage, examiner ses rapports avec le baptême sacramental, sa prétention d'être un « baptême dans l'Esprit ». Ensuite, le rôle qu'on lui attribue, tant pour une infusion de charismes que pour prouver une intervention du Saint-Esprit. Ce sera alors le tour des dits charismes, en particulier : glossolalie, prophétie, guérisons (?) ; des « fruits » divers attribués au pentecôtisme (conversions ?). Revenant à son aspect général, nous tâcherons de le « situer » face à l'Église catholique, face aussi à des données théologiques certaines. Nous regarderons comment il se « tire » des objections qu'il veut bien se faire et s'il a le droit de se réclamer de certains « modèles ». Enfin, nous conclurons !

COMMENT APPELER LE... PENTECÔTISME ?

On devient déjà inquiétant quand on n'arrive pas à convenir de son propre nom. C'est l'aventure du pentecôtisme.

Appelé d'abord « mouvement pentecôtiste » tout simplement, le qualificatif y parut bientôt encumbrant. N'évoquait-il pas une secte protestante ? On préféra donc dire : « Mouvement charismatique ». Ce n'était pourtant pas encore une réussite. Des malintentionnés n'allaièrent-ils pas traduire : « foire aux charismes » ? Alors disons : « Retour de l'Esprit ». Hélas, c'est jouer de malchance ! L'esprit, l'avait-on vraiment perdu avec ou sans majuscule ?

Ah ! l'Abbé Laurentin a bien raison de parler d' « une grande confusion verbale ». Pourvu qu'elle ne soit que verbale ! En définitive, il opte donc lui-même pour « Mouvement néo-pentecostal catholique » !

Pardon, Monsieur l'Abbé. Ce « néo » et ce « catholique » jurent ensemble. Paul VI lui-même, en effet, a déclaré qu'un catholique ne peut pas considérer la pentecôte comme une nouveauté, que la pentecôte date de l'origine de l'Église et qu'elle ne cesse de continuer ! (Audience du 12 juin 1974 : « *La Pentecôte est quelque chose de permanent, qui demeure, une histoire permanente. L'Église vit toujours en vertu de cette prodigieuse infusion* » . D.C. 7 juillet 1974, p. 602.).

On ne peut donc pas en sortir ! Alors, passons à l'histoire !

UN PEU D'HISTOIRE

Notre auteur voit l'origine lointaine du pentecôtisme dans les « *revivals* » de Westley (XVIII^e siècle). Ils furent rejetés par l'anglicanisme mais continués par les « enthousiastes » (170). C'était une réaction contre le formalisme doctrinal et disciplinaire qui « affadit » la religion (172). C'est pourquoi, comme Jésus, comme les prophètes (173), ils furent vilainement persécutés.

Mais, dès le II^e siècle, Montan n'avait-il pas déjà été condamné ? Mettons qu'il exagérait un peu en se prenant lui-même, peut-être, pour l'Esprit-Saint et en faisant quelques autres grosses bêtises, mais n'était-ce pas pour le même noble motif ?

Car du « charismatique » notre auteur en voit partout : dans saint Antoine abbé, dans les Pères du désert, dans saint François d'Assise et dans saint Dominique ! L'un et l'autre en instituant leur Ordre seraient allés contre les consignes du IV^e Concile de Latran. Je croyais pourtant que c'était au Pape Honorius III lui-même que François avait demandé non seulement l'approbation de sa Règle, mais, par dessus le marché, « un cardinal protecteur et correcteur de sa Fraternité » ! Après cela, le mettre dans le même sac avec Joachim de Flore et les Faticelli ne relève peut-être pas de la dernière délicatesse.

Mais notre Abbé veut absolument rassembler à travers les siècles une masse importante de « victimes des structures » (179-180). Aussi n'hésite-t-il pas à mobiliser Savonarole avec Louis de Grenade, sainte Thérèse d'Avila et saint Jean de la Croix avec saint Ignace qui fut incarcéré 42 jours !... Allez-vous risquer, maintenant, de faire, avec les pentecôtistes, de nouvelles innocentes victimes ?

Nous rejoignons donc le présent.

Or, le « présent », c'est le pentecôtisme qui, dès 1900-1907, revit chez les protestants. Deux pasteurs « baptistes » le relaient en 1914. Enfin, les catholiques le rejoignent en 1967 par les deux professeurs de l'Université Duquesne, une chancellerie et une dame épiscopaliennes ayant joué les agents de liaison. Tout cela est bien connu. Mais peut-être ignorez-vous que cette Université Duquesne avait été fondée par des Pères du Saint-Esprit ! Tout un programme !

Agrégés par imposition des mains au pentecôtisme, nos professeurs ont fait des adeptes, non seulement dans les campus universitaires, mais un peu partout. Maintenant, l'Abbé Laurentin nous en avertit, les portes restent ouvertes (7) et vous pouvez facilement prendre contact car il y a sûrement un groupement tout près de chez vous !...

AMPLEUR ACTUELLE DU « MOUVEMENT »

Les pentecôtistes seraient un demi-million, répartis en une centaine de pays (7). Leur progression, dont l'Abbé dresse la chronologie, serait géométrique (18). À l'heure actuelle, d'autres groupements, comme les Focolarini, Christian Encounter, Graal, Tour de David, convergeraient vers eux (237).

Il est vrai qu'on en prend la peine et notre auteur ne s'en cache pas. Presse, télévision, livres et brochures, déplacements importants... Ainsi, un Américain vient à Lyon-Fourvière pour lancer le mouvement et deux Jésuites en partent pour aller en chercher aux U.S.A., l'authentique flamme. On a même d'agréables surprises, celle, par exemple, de constater que l'Église de France qu'on craignait allergique, fait au pentecôtisme le meilleur accueil ! (27). Il ne reste plus qu'à enregistrer les progrès dans un annuaire international et c'est à cela que l'on s'emploie consciencieusement.

Il valait donc la peine d'en écrire !

LA STRUCTURE EXTERNE

Les pentecôtistes n'en parlent pas volontiers. Ils préfèrent laisser croire qu'elle est inexiste ou... presque ! Ils veulent qu'on les regarde comme un mouvement spontané de la base... sous l'impulsion de l'Esprit-Saint, bien sûr ! C'est pourquoi on vous répète que les assemblées se tiennent sans plan ni direction (7).

Regardons-y de plus près !

D'abord, il y a toujours au moins un leader (57). La communauté l'a « reconnu ». À quoi ? Présenté par qui ?

Son rôle ne serait pas directif. Et pourtant il peut prier quelqu'un de se taire et de s'asseoir, s'il juge le comportement de ce monsieur excessif (210). Il peut même, si c'est nécessaire, faire exécuter cet ordre par la poigne de vigoureux gars tandis qu'il fera couvrir les protestations du récalcitrant par les chants de l'assemblée. Ne serait-ce pas là une direction ?

Non ! répond l'Abbé, c'est l'action d'une « synergie ».

Nous voilà servis par un mot grec ! Or, c'est la chose qui nous intéresse !

Dans les grandes assemblées, on groupe autour du micro, uniquement les « sélectionnés » dont « le charisme de prophétie (est) confirmé » (211). Mais qui fait la sélection ?... Qui « confirme » le charisme ?... Mystère ! s'il n'y a pas d'autorité directive » !

À la fin de la réunion, des questionnaires sont distribués pour permettre aux gens de dire ce qu'ils en pensent. Qui rédige ces questionnaires ? Qui en retient de droit les indications pratiques ?

On nous fait savoir aussi que des concertations de leaders, locales, régionales, nationales et internationales se tiennent régulièrement afin d'arrêter les meilleures méthodes d'organisation des assemblées, d'initiation des nouveaux venus, d'animation des réunions... N'est-ce pas réaliser ainsi une direction de fait ?... Et qui se répercute à tous les échelons ? (211).

L'« autorégulation communautaire » a bon dos (212). Quand on nous avoue qu'un chef local peut commander à l'un des adeptes du mouvement, même de se couper la barbe ou de la porter ! Quel Supérieur ecclésiastique oserait se permettre un tel autoritarisme ?

En réalité, ce qu'on veut soutenir, c'est que l'autorité n'y est constituée que par la « base » et non pas une « hiérarchie », la bête noire !

L'orthodoxie, elle, affirme au contraire que, dans l'Église, l'autorité vient de Dieu, par le Christ-Chef ! Celui-ci l'exerce par un Vicaire, le Pape, et par une hiérarchie subordonnée d'évêques par qui sont délégués tous les autres « fondés de pouvoirs ». Ce qui est imposé ainsi, c'est la volonté infiniment sage, sainte, puissante et bienveillante de Dieu.

Dans le pentecôtisme, on professe, au rebours, la démocratie intégrale et radicale, la volonté de l'homme-individu qui s'imposerait en se faisant collective. Une telle démocratie a-t-elle jamais pu exister ? C'est une autre histoire ! En tout cas, constatons qu'en face de la mentalité catholique, le pentecôtisme représente une inversion radicale de sens.

LA STRUCTURE INTERNE

Par là, j'entends la façon dont s'organisent et se déroulent les réunions. Plus loin, nous en analyserons les « phénomènes ».

L'important nous déclare-t-on c'est l'« ouverture ». « Pas de restriction à l'ouverture » ! (208). On y accueille tout le monde et on en veut toujours plus. Nous nous en étions déjà aperçus.

Et, parce qu'on y éprouve parfois, comme ailleurs, le besoin de s'asseoir, on range des sièges en cercles concentriques (7.208). Le cercle le plus intérieur étant d'environ douze sièges, ce qui peut vous faire penser aux douze Apôtres.

Alors on prend contact les uns avec les autres. Des lectures bibliques (choisies par qui ?), des chants, des prières habituellement spontanées, hors des formules traditionnelles. Ce n'est pas une réunion du Rosaire !... Alors quelqu'un ou quelques-uns pourront se mettre à vocaliser incompréhensiblement : ils « parleront en langues », ou compréhensiblement : ils « prophétiseront » !

Quand il s'agit d'admettre de nouvelles recrues, il y a imposition des mains, geste qui pourra encore servir à des « guérisons » ! Puis on revient aux chants ou aux modulations d'ensemble avant de se séparer !

À la prochaine fois ! Sans plus de programme, ni de règlement !

Aucune vérité de Foi n'est enseignée, aucun dogme approfondi. Aucune obligation morale n'est rappelée, sauf l'universelle bienveillance. On n'y donne pas de directives sauf en certains groupes qui ont pris position pour des revendications sociales ou politiques. L'Esprit-Saint, vous assure-t-on, laisse chacun à ses options personnelles. Tout au plus, lui donne-t-il du « tonus » et un enthousiasme indistinct.

QUELQUES PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR CE MODE DE PRIÈRE

Les formules traditionnelles sont donc récusées. Non pas qu'on veuille critiquer la « forme de prier » enseignée par Jésus, le « Notre Père », ni l'Ave, ni les actes de Foi, d'Espérance et de Charité, mais ces formulations ne doivent pas gêner la spontanéité priante des pentecôtistes.

Quant au symbole il ne saurait en être question entre gens de confession de foi différentes et même sans aucune profession de foi.

Pourtant si ! Il leur faut croire à l'Esprit-Saint puisque c'est lui qui doit les empoigner ! C'est cela l'important non les mots qui « reprennent ici leur poids de vie » (35). Tout l'être, en effet, est libéré, facultés émitives et motrices comprises. « Le corps s'engage spontanément dans cette prière, les mains s'ouvrent, elles se lèvent... Les groupes charismatiques retrouvent le geste de l'orante... que la liturgie prescrit au prêtre à la Messe et qui devient si disgracieux (avis charitable aux confrères !) lorsqu'il n'est pas soutenu par une attitude intérieure ».

Les charismatiques « retrouvent » encore la « prostration » sous la forme même la plus complète qui consiste à s'allonger par terre. Ils pratiquent la génuflexion (pas forcément à la Communion!) et surtout une forme de « concentration » d'où l'homme ressurgit « comme le grain semé en terre ». Pas d'injonctions extérieures ! Tout de l'intérieur ! On

vous l'assure : cela vous « refait l'homme occidental dissocié », bien qu'on suive une marche inverse de celle des orientaux qui vont, eux, de la position corporelle à l'esprit, tandis qu'ici « l'esprit commande et le corps, suit » (36).

Une telle prière est forcément personnelle, ce qui ne veut pas dire individualiste, au contraire, elle devient facilement communautaire. N'existe-t-il pas des harmonies intérieures communes à tous ceux qui lisent assidument la Bible ? On n'empêche pas d'ailleurs les catholiques de fréquenter les Sacrements, ni les prêtres de dire leur bréviaire, mais on leur demande d'élargir leur capacité d'amitié (!), de devenir capables d'embrasser n'importe qui, sans distinction de race, ni de sexe. Bien entendu, rien n'est concédé à l'érotisme ! Ainsi n'a-t-on pas conjuré des menaces de divorce, recueilli des « paumés », des alcooliques, des drogués ? (39).

C'est ce qui vous explique que le premier venu peut prier avec les pentecôtistes « sans préalable ».

BAPTÈME ET IMPOSITION DES MAINS

L'imposition des mains joue un rôle considérable dans le pentecôtisme où on l'a appelée aussi « Baptême dans l'Esprit ». On n'entendait cependant pas, paraît-il, porter ombrage au Baptême sacramental. « Pour le chrétien qui a reçu le Sacrement de Baptême, le « baptême dans l'Esprit » n'instaure pas une nouveauté objective mais un renouvellement » (32).

Que ferait-elle chez un non-baptisé ? La question serait intéressante pour préciser l'efficacité du rite, mais cette question, l'Abbé Laurentin ne la soulève pas !

De notre côté, nous nous réservons de revenir plus loin sur le genre de « renouvellement » dont il parle. Nous sommes en effet pressés par une question plus grave : quelle est sa théologie sur le Baptême Sacrement ?

Il écrit, en effet, que, même validement reçu, il « serait si souvent inopérant » (55). Alors ? N'effacerait-il pas, même chez le nouveau-né, le péché originel ? N'infuserait-il pas la grâce sanctifiante et tout son cortège de vertus ? N'imprimerait-il pas le caractère indélébile d'enfant de Dieu ? Et tout cela faudrait-il le considérer comme inexistant ou comme peu de chose ? En supposant même un adulte bizarrement attaché au péché mortel, n'y aurait-il pas rémission du péché originel et impression du caractère ? Et ce caractère ne fonderait-il pas un droit à la reviviscence du sacrement moyennant le sacrement de pénitence ?

L'affirmation de notre abbé est donc grave. Or, il en rajoute n'hésitant pas à parler de « sacrement mort-né » qui marquerait son sujet plutôt d'« un signe de condamnation » !

Notez bien qu'il n'a pas été question de réception sacrilège. Non ! Ce qu'il reproche à la pratique de ce sacrement, c'est qu'on l'administre à des sujets incapables (les nouveau-nés) d'« *opus operantis* », en français : de « coopération à la grâce », c'est d'en faire « un rite magique » qui n'aurait rien de « vécu » alors que « nous serons jugés sur notre vie et non sur un formulaire sacramental » !

Il me semble qu'ici, ce n'est plus à moi de répondre, mais à la Foi catholique !

Nier qu'un baptême validement reçu remette le péché originel ainsi que les péchés actuels auxquels la volonté ne reste pas attachée c'est être anathème ! (Dz. Ban. 792).

Dire qu'il ne comporte pas, non indignement reçu, l'infusion de la vie divine (notre abbé le déclare mort-né)...

Dire qu'il n'imprime pas toujours un caractère indélébile, c'est être anathème ! (Dz. Ban. 821, 849, 851).

Dire qu'on ne doit pas l'administrer aux enfants, incapables de former un acte de coopération, ou dire qu'il serait alors administré infructueusement, c'est être anathème (Dz. Ban. 869).

Voilà la Foi catholique définitivement infailliblement par le Concile de Trente en ses sessions 6^e et 7^e. Entre elle et vos propos, Monsieur l'Abbé, il vous faut choisir !

Le reste, après cela, peut paraître broutille. Et pourtant, en blâmant le baptême des nouveau-nés, ne méconnaissez-vous pas la nécessité, pour tous, d'être baptisés pour être sauvés, définie, elle aussi, par le même Concile (Canon 5 de la session 7^e. Dz. Ban. 861) qui ne fait qu'urger une déclaration de N.S. Jésus-Christ lui-même !

Il faut également beaucoup d'audace pour avancer que la Catéchèse catholique a été « équivoque » ou « ambiguë » sur ce point (55, 56) ; qu'elle a mis « sur le même pied le sacrement saint ou sacrilège » !

Enfin, sait-on encore ce qu'on dit quand on avance que la théologie, en distinguant l'« *opus operatum* » de « *l'opus operantis* », a oublié que cette coopération elle-même résultait du jeu de la grâce et de la liberté ? Vieux professeur de dogme, je n'ai jamais relevé une telle méprise, ni, cela va sans dire, chez mes collègues, ni chez mes étudiants !

UN PRÉTENDU « BAPTÈME DANS L'ESPRIT »

Cette appellation, aux dires de l'Abbé Laurentin, serait « irréversible » (44). Pourquoi ? Le P. Eugène de Villeurbanne, lui, a parfaitement démontré qu'elle n'est pas scripturaire. Le N.T. parle bien de « baptiser » (verbe) dans l'Esprit, mais jamais comme d'un rite distinct du sacrement.

« Dispute de mots » (42) dit un pentecôtiste ! Soit ! Mais que ceci ne soit pas un geste inélégant pour écarter une réfutation !

Enfin, quoi qu'en pense un calviniste, les auteurs catholiques ne retiennent pas que, dans la primitive Église, il y ait eu, pour donner le Saint-Esprit, un rite différent du sacrement de Baptême, si ce n'est le sacrement de Confirmation.

Puisqu'il se dit théologien, notre Abbé doit savoir encore qu'il n'y a mission invisible de l'Esprit-Saint qu'avec infusion de grâce sanctifiante ou vie divine ; qu'il est donc absurde d'en parler à propos d'une âme en état de péché mortel, originel ou actuel. Les pentecôtistes, évidemment, n'y trouvent pas leur compte, mais ce n'est pas sur eux qu'il nous faut nous ajuster, c'est sur la vérité !

Plus prudemment, on en est venu à parler de simple « actualisation » des dons du baptême (46). Mais ces dons n'étaient-ils donnés qu'en puissance au point d'exiger leur « actualisation » par un rite ultérieur ?

Parler encore de « reviviscence » obligatoire par ce rite supposerait le sacrement toujours « mort-né », dont nous avons déjà dit ce qu'un catholique doit penser.

Oui ! Hélas ! La grâce peut se perdre et aussi revivre, mais le Seigneur a institué à cette fin les sacrements de Pénitence et, pour suppléance, d'Extrême-Onction, la contrition parfaite gardant toujours sa vigueur naturelle. D'une institution de « foire aux charismes » supplémentaire, il n'a jamais été question.

Poursuivons ! Les pentecôtistes entendent lier la collation de charismes à toute mission invisible du Saint-Esprit. C'est manifestement faux ! Nombre de saintes gens et même de grands saints n'ont jamais reçu de charismes durant leur vie terrestre. Pensez, par exemple, à Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus !

Et sur quelle base s'appuie notre abbé pour affirmer (56) que, sans une collation de charismes, une partie de ce que postulait le sacrement de Baptême ne serait pas réalisée ? Le Concile de Trente qui a énuméré tous les effets du Baptême, n'a pas connu ce complément préconisé.

IMPOSITION DES MAINS PENTECÔTISTES

Je l'ai déjà dit : son rôle est capital dans le pentecôtisme bien qu'on y cherche à le minimiser. Elle en est le seuil initiatique. « Non », dit l'Abbé Laurentin, qui répond à deux correspondantes qui relevaient l'analogie entre le pentecôtisme et la « Jamaa » condamnée du P. Tempels, il n'y a pas de seuil initiatique dans le pentecôtisme ! (189). Mais comment appeler autrement le rite qui fit de deux catholiques les chefs de file du mouvement ?... qui agrégea le Cardinal Suenens ?... qui continue à être requis pour toute nouvelle recrue ? Ne nous payons pas de mots, voyons la chose ! **Or, c'est bien un rôle d'initiation qui est dévolu à l'imposition des mains dans le pentecôtisme.** Les Ranaghan n'en font pas mystère ! Ils ont écrit, en effet, « *Il faut que vous attendiez les dons du Saint-Esprit, que vous les acceptiez au moment où vous priez pour le baptême dans l'Esprit* » (« Le Retour de l'Esprit » par Kevin et Dorothy Ranaghan, p. 176, 180, 181, 195.). Et encore, « *le rôle du leader devient crucial* »... il faut « céder » au rite, « *s'abandonner corps et âme...* » Que voulez-vous de plus ?

Or, c'est à des gens qualifiés pour cela (par qui ?) qu'il faut vous adresser. Eux jugeront si votre demande est acceptable.

Le rite sera ensuite pratiqué soit par un seul, soit par plusieurs, soit par toute la Communauté. On l'accompagnera d'une prière d'invocation, ou d'exclamations ou de bruits indistincts.

Il doit en résulter, normalement, une infusion de charismes. Nous allons nous en occuper !

CHARISMES EN GÉNÉRAL

Quels sont ces phénomènes et quel rôle le pentecôtisme leur attribue-t-il ?

Sur ces points, malheureusement, l'Abbé Laurentin ne cherche pas à être précis. « Il y en a partout, dit-il, une infinité » ! (60).

C'est un peu trop ! Quel intérêt y aurait-il, dans ce cas, à aller chez les « charismatiques » et comment les distinguerait-on ?

Il ne voudrait définir les charismes que comme aptitudes à faire quelque chose. Dans ce cas, nous en aurions plein le corps et plein l'esprit ! On ne pourrait plus les remarquer, ni par conséquent en parler !

Il peut bien moquer le Cardinal Rufini de ne plus vouloir en voir nulle part, alors que le Cardinal Suenens en verrait partout (60), il n'en reste pas moins qu'on ne peut parler que de choses identifiables, de phénomènes distincts des phénomènes ordinaires de la vie. Cette distinction n'est pas possible si on suit la définition de notre Abbé : (63) « *dons multiformes de l'Esprit-Saint concernant toute réalité humaine, individuelle et collective* ». Il se refuse à préciser : naturels ? ou préternaturels ? comme semblait le penser Vatican II quand « il tâtonnait » (sic) (61-62). Il ne veut même pas se compromettre à dire si ce sont ou non des grâces. L'important, après tout, dit-il, n'est-il pas d'aimer ?

Certes ! Mais aimer est une chose et savoir de quoi on parle en est une autre. C'est cette « autre » qui nous intéresse.

Le Cardinal Rufini pensait sûrement aux phénomènes qu'ont connus certaines communautés primitives dans l'Église. Ils ont leur définition théologique. Ce sont des dons préternaturels qui ne résultent pas forcément d'un mérite et qui sont conférés plus pour l'utilité du prochain que pour l'avantage de celui qui les reçoit. On les appelle aussi grâces « *gratis datae* » (Don gratuit). Il n'est pas nécessaire de les référer à l'Esprit-Saint puisqu'ils procèdent de la Très Sainte Trinité agissant comme un seul principe. On peut cependant le faire correctement puisqu'ils manifestent spécialement l'amour que Dieu nous porte.

Ils ont parfaitement existé au début de l'Église et leur rôle a été, alors, d'aider à son établissement. On en a relevé aussi beaucoup au cours des siècles chrétiens, conférés surtout à des saints à qui le Seigneur voulait faire jouer le rôle de types de sainteté, d'entraîneurs vers la sainteté. La sanctification des hommes a toujours été leur but. Resterait-il le même chez les pentecôtistes ?

RÔLE DE PREUVE QUE LE PENTECÔTISME VEUT FAIRE JOUER AUX CHARISMES

Il n'est pas le seul car les charismes servent d'abord à piquer la curiosité du public, à exploiter son goût du merveilleux. Mais, en même temps, on veut y trouver une preuve que l'Esprit-Saint intervient dans les assemblées pentecôtistes. Sinon, pourquoi aurait-on affiché : « Assemblées charismatiques » ? La marchandise en vitrine ne sert-elle pas à attirer les chalands ?

Il importe de noter qu'aucun théoricien du pentecôtisme ne précise que la référence à l'Esprit-Saint est une pure « appropriation ». Aucun, non plus, ne prend la précaution anti-illuministe, de rappeler que, seule, l'Humanité sainte de Jésus a une relation particulière, exclusive, avec une Personne divine, que toutes les autres références du créé sont à la Très Sainte Trinité ! Redoute-t-on d'y voir trop clair, tout comme dans certaines de leurs réunions qui ne s'éclairent qu'à une chandelle ?

Tous, cependant, retiennent que les prétendus charismes prouveraient l'intervention de l'Esprit-Saint.

Pourtant, il n'y aurait vraiment preuve que s'il y avait vraiment miracle.

Or, le miracle gêne énormément l'Abbé Laurentin ! Pour lui, l'idée de miracle « *relève de la conception dépassée d'un Dieu bouche-trou* » (notez la révérence verbale) ! (129). Il ose même affirmer que « *la raison scientifique a évincé la mentalité primitive, etc.* ». C'est du plus pur Homais, qui nous oblige tout de même à crier de nouveau : « halte-là ! ». Le Concile Vatican I, session III, a quelque chose à nous dire à ce sujet !

– *Canon 3 de fide* : « *Si quelqu'un dit que la Révélation ne peut être rendue croyable par des signes extérieurs... qu'il soit anathème !* » Dz. Ban. 1812.

– *Canon 4* : « *Si quelqu'un dit qu'il ne peut y avoir de miracles... ou, s'il y a miracle, qu'on ne peut pas l'identifier avec certitude... qu'il soit anathème !* » Dz. Ban. 1813.

Donc, pour la deuxième fois, Monsieur l'Abbé, vous ? ou l'Église infaillible ?

À Lourdes, on n'est pas si gêné par le miracle ! Il est vrai qu'on n'y a pas peur, non plus, de l'enquête scientifique, qu'on l'y exige même. Tandis que chez les pentecôtistes, vous nous dites que, s'il y a miracle : « *cela ne se réalise que dans le clair-obscur* » (94).

Délicieux ce « clair-obscur » dans certains tableaux ! Mais, en matière de miracle, c'est uniquement du clair qu'il nous faut. Il n'est d'ailleurs pas vrai que le clair-obscur soit le fait de tous les vrais miracles, comme vous l'affirmez. La résurrection du Christ manque-t-elle de clarté ? et celle de Lazare ? Et la guérison de l'aveugle-né ? et tant d'autres ! Nous sommes réfractaires, sachez-le, à la poudre aux yeux !

PARLER EN LANGUES ET PROPHÉTIE

Une des prétendues preuves de l'intervention de l'Esprit-Saint dans les assemblées pentecôtistes serait le parler en langues et la prophétie. Je ne les sépare pas car la seule différence qu'on relève entre les deux, c'est que, dans un cas, ce qui est vocalement émis est compréhensible, dans l'autre il ne l'est pas.

Le mot « prophète » est d'ailleurs pris, ici, dans son sens étymologique : « parler au nom d'un autre ». Certains pentecôtistes vont même jusqu'à dire : « Ainsi parle Yaveh ! ». Les prophètes du Vieux Testament n'ont plus qu'à bien se tenir !

« *Le prophète actualise, dans la Communauté, la vivante présence de Dieu* » (59), nous dit l'Abbé Laurentin. Il vous faut le croire.

Sans vous y fier trop cependant, car les pentecôtistes eux-mêmes ne s'y fient pas toujours ! Nous avons vu qu'ils ne groupent autour du micro, dans les réunions, que les prophètes confirmés (par qui ?). Et le prophète en exercice est surveillé au point qu'il doive parfois se taire par ordre supérieur, la communauté couvrant sa voix. Il y a donc des prophéties non agréées.

La glossolalie ne donnera pas moins de perplexité. Elle est pourtant le charisme le plus fréquent. 80 % des pentecôtistes français parleraient ainsi en langues (72). Les groupes qui rejettent cet exercice ne sont qu'une petite minorité.

Mais entendez bien « glossolalie » ! Le mot vient, vous explique l'Abbé, du grec « *glossa* » qui veut dire « langue ». Donc, en glossolalie, on se sert de sa langue. N'est-ce pas limpide ? Mais de quelle façon s'en sert-on ?

Généralement quand on prétend parler une langue, c'est qu'on est capable d'émettre des sons conventionnels expressifs et parfaitement compris par un certain nombre de gens. Dans ce sens, les pentecôtistes prétendraient abusivement parler en langues. Chez eux, en effet, il s'agit d'ordinaire de bruits de bouche, de modulations indistinctes gagnant de proche en proche toutes les personnes de l'assemblée, en allant volontiers crescendo, sorte de chants à bouche fermée ou... ouverte (76). Il arrive, toutefois, que ce soit en solitaire qu'un pentecôtiste se manifeste ainsi, sans broncher, ni bégayer (77). Ce n'est que s'il devenait extatique, délirait ou extravaguait qu'on le contraindrait à se taire. La difficulté serait plutôt de faire sortir le son de la gorge malgré qu'on y soit poussé par une force dite « irrésistible » (78) et pourtant insuffisante par elle-même au résultat, le sujet devant faire effort lui-même pour mettre en marche ses organes vocalisateurs. Je trouve cela admirable !

Un peu moins l'affirmation de l'Abbé Laurentin que, lors de la première Pentecôte, apôtres et disciples auraient eux-mêmes parlé de façon pareillement incompréhensible. Dans ce cas, comment les Actes auraient-ils pu reproduire les discours ? Et comment expliquerait-on que tous les auditeurs les comprenaient, chacun dans sa langue, sans doute, mais si distinctement que 3.000 en furent convertis ?

Vous penseriez aussi, peut-être, que vocaliser pour ne rien dire est une bouffonnerie. Pas du tout ! s'indigne l'Abbé Laurentin, c'est du langage « protée » (75). Oh ! secourable grec ! Ce serait donc une expression humaine, primitive, un peu comme le gargouillis dans la gorge du nouveau-né ! D'ailleurs, ne pensez-vous pas que les inventeurs du langage ont dû débuter ainsi ? Et c'est pourtant à cause de ça que votre fille n'est pas muette ! Les coupables sont les cultures successives qui ont obstrué les voies phonétiques de « pesanteurs », d' « inhibitions », à telle enseigne qu'il vous a fallu apprendre à parler ! Sauveur, le pentecôtisme vient secouer cette horrible servitude et, au lieu du processus vie-langage, restitue le processus langage-vie. N'en n'êtes-vous pas ravis ? (99).

Après de telles prouesses verbales, l'Abbé Laurentin peut convenir que, si certains de ces vocalisants parlaient réellement une langue étrangère qu'ils n'auraient pas apprise, ce serait plus convaincant de l'intervention d'une puissance d'en-Haut. Mais, dit-il, cela existe aussi et tant pis pour la supériorité du « protée » ! Dans ce que certains proféraient, en effet, on a pu relever du chinois, du japonais, de l'hébreu... Parham (81), en venait à penser que ce serait un bon moyen, pour les missionnaires, de se faire entendre en langues étrangères sans les apprendre. Malheureusement, les enregistrements faits à l'essai ont montré qu'en fait de langues étrangères, ce n'était rien du tout !

Alors, à quoi ça rime de faire ainsi du bruit avec la bouche ? Si ! (95), ça sert tout de même, dit l'Abbé Laurentin. Par cet exercice le pentecôtiste se « débloque » (98). Il se reconnaît plus facilement (?) pécheur !... Sans s'être fatigué par le rebutant examen de conscience ! Au demeurant, dans ces exercices, on ne « ment » jamais ! Je le crois facilement puisqu'on n'y dit rien (99) !

DES GUÉRISONS

Mais nous, puisque nous aimons dire quelque chose, parlons un peu de ce que nous présente le pentecôtisme sous l'étiquette « guérisons ».

Elles ne sont pas rares, nous dit l'Abbé Laurentin, mais les pentecôtistes, gens modestes, ne les crient pas sur les toits ! Ils ne les soumettent pas davantage à un contrôle médical qui est bien bon pour Lourdes. Eux, ils ont organisé aux U.S.A., le 14 juin 1974, un « service des guérisons » dont font partie : un dominicain, un prêtre séculier et... une infirmière (131). Le rôle de ce service n'est pas de contrôler scientifiquement les guérisons mais de les promouvoir en les faisant désirer, demander (132, 133).

La chose peut se passer ainsi : au cours d'une assemblée, une Barbara quelconque monte sur un podium. Et puis, elle commence : « *Nous vous louons Jésus... parce que vous êtes en train de nous guérir de tout ce qui a été, jusqu'ici, échec pour les médecins... nous sentons votre douce chaleur... beaucoup de cancers sont en train de guérir... des leucémies... Jésus vous dit que votre sang est guéri... Il vous fait une transfusion spirituelle, etc...* » Après quoi, le leader demande : « Qui est guéri ? ». La moitié de la salle se lève. L'autre moitié n'a pas dû arriver à se sentir malade !... Et vous ne parlerez pas d'autosuggestion !

D'ailleurs, certaines manières comme celles de Kathryn Kuhlmann, n'ont pu être tolérées (139, 142, 1588). Elle osait s'attribuer à elle-même le monopole de guérir ! Non ! c'est un charisme démocratique. Tous y ont droit, même les femmes enceintes (?) ! Ça, c'est l'authentique christianisme qui apporte à la fois la santé du corps et de l'âme. Le catholicisme l'a trahi (142) en privilégiant le spirituel, en voulant que la maladie soit une « épreuve valorisante ». Jésus, au contraire, affirme imperturbable notre Abbé, n'a jamais demandé d'accepter la maladie ; il a poussé chacun à vouloir guérir.

Comment concilier cela avec les paroles du Maître : « *Si quelqu'un veut venir après Moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix...* » (Math. XVI-24). Comment comprendre que son dramatique commentaire du « *fiat voluntas tua* » qu'il nous avait enseigné dans le *Pater*, ait été l'acceptation du calice épouvantable de sa passion au Jardin des olives ? et pourquoi Il jugeait l'aptitude de ses apôtres à leur mission d'après leur capacité de boire à ce calice ? (Marc X, 38). C'est donc par Lui qu'aurait été égaré Saint Paul, qui croyait qu'il devait achever dans sa chair ce qui manque à la passion du Christ (Coloss. I, 24). Égarés tout autant, à la suite du grand Apôtre, une sainte Thérèse d'Avila avec son « ou souffrir ou mourir ! » ; un saint François d'Assise avec ses stigmates, bref tous les martyrs, confesseurs et vierges canonisés !

C'est peu rassurant sur la doctrine de quelqu'un qui se présente comme un maître de vie spirituelle avec un nouveau défilé de mots grecs : *thérapeus, laomai, Katharizo, dynamis...* Franchement, on préfèrera un peu de bonne théologie, même élémentaire (143).

Il veut que nous convenions que l'Église n'a jamais condamné les guérisseurs. C'est peut-être vrai, mais elle pouvait penser qu'en la matière, chacun pouvait se débrouiller avec son bon sens. Ce que nous ne pouvons vous accorder, M. l'Abbé, c'est de dire qu'elle a fait de l'Extrême-Onction « le sacrement de la mort » (146). La calomnie d'un tel propos le dispute à l'odieux car c'est, tout de même, de votre Mère qu'il s'agit.

Non ! ne perdez pas votre temps à vouloir nous apprendre que la thérapeutique spirituelle a une incidence sur le corporel (149). Passez-vous autant de temps que nous au confessionnal ? Enfin, quand vous claironnez : Pentecôtistes « pionniers catholiques des guérisons », j'ai le droit de vous crier : « Fermez le ban » !

FRUITS DIVERS

À sainte Bernadette, la Très Sainte Vierge a dit : « *Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse en ce monde mais dans l'autre* ». Les vrais fruits de la Rédemption ne sont donc pas des avantages temporels mais la réussite éternelle de sainteté.

Peut-on, avec certitude, attribuer des fruits de sainteté au pentecôtisme ?

D'abord, dites-vous, on y prie... J'en conviens : prières sans *imprimatur*, Monsieur l'Abbé ! Du moins, intensément communautaires ! D'accord. Mais, depuis toujours, l'Église prie ainsi. Son nom ne veut-il pas dire « rassemblement » pour la prière ? Et comme il est poussé loin ce caractère communautaire de la prière chez les religieux, les religieuses, surtout les contemplatifs. Le pentecôtisme en fait-il autant ? Fait-il mieux ?

Il exerce aussi une action réconciliatrice sur les époux désunis ! il accueille les asociaux, les ivrognes, les drogués ! Parfait ! Depuis des siècles, des prêtres zélés, des institutions charitables s'y emploient. Ils n'ont jamais pensé en faire une enseigne. Qu'en cela nos pentecôtistes continuent, ils n'encourront aucun blâme de notre part, mais nous n'en garderons pas moins le sens des proportions quand nous penserons aux fils et aux filles de saint Vincent de Paul, de saint Camille de Lellis, de saint Jean de Dieu, etc.

Enfin, voici un fruit dont le pentecôtisme revendique l'exclusivité : chez eux, on « sent » qu'on a en soi l'amour de Dieu. C'est l'« *agapè* » retrouvée (16). Hélas ! l'« *agapè* » est charité essentiellement surnaturelle. Elle tombe si peu sous les sens qu'on ne peut savoir, à son propos, si l'on est digne d'amour ou de haine (Eccl. IX, 1). Seule, la Foi peut affirmer avec certitude cette valeur surnaturelle que les sens ne sont pas aptes à percevoir.

Et c'est parce que la Foi est la seule base solide des vocations sacerdotales et religieuses qu'en préconisant le « senti » pour remplir à nouveau noviciats et séminaires, on tourne le dos à l'objectif ! Choisir une telle vocation parce qu'on « sent » ou pour « sentir », c'est s'égarer dans la recherche de soi, naufrage du don de soi, c'est se lancer dans une fausse et décevante mystique. Et cela, non sans une coupable préemption car les maîtres de la vie spirituelle ont toujours été unanimes pour condamner cette recherche du « senti ». Et ne devrait-on pas dire que c'est précisément cette prévalence qu'a prise le « sensible » sur la Foi, chez les chrétiens, qui est la véritable cause de la disparition des vocations ? Inutile de recourir à la propagande ou à des procédés secondaires ! La crise ne cédera que par la suppression de sa cause et non pas par son aggravation.

Dans un pareil climat, les notions de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, sonnent douteusement, surtout quand on sait que nos modernistes-pentecôtistes ne veulent plus entendre parler de vœux de religion, ces attentats à la liberté ! Mais qui est plus libre que celui qui se lie de plein cœur, au-delà même de son devoir, à la générosité de l'Amour ? Une

religion permissive est une fausse religion, qui ne relie plus à Dieu, mais laisse aller à la paresse, au sensualisme, à l'amour-propre, toujours, en fin de compte, à l'égoïsme, mort de l'amour ! Dans ces conditions, je comprends très bien, au contraire, que des groupes pentecôtistes se lancent dans l'agitation sociale et la politique (222). Le « moi » s'y retrouve toujours. Et l'Abbé Laurentin ne m'étonne plus en me disant que cela débouche sur la libération de la femme, propos agréable à M^{me} Giroud mais qui nous entraîne loin de la « Servante du Seigneur » !

LE PENTECÔTISME ESSAIE DE SE JUSTIFIER

D'abord, vis-vis de l'Église.

Que celle-ci se rassure : il n'est ni une église parallèle (237), ni une super-église (207). Il entend simplement restaurer « les valeurs universelles de l'Évangile » que l'Église catholique, trop peu soigneuse du dépôt confié, aurait laissé perdre ! C'est dans ce seul but que le pentecôtisme veut faire passer son « ferment » dans la vie des églises « (notez le pluriel). Ensuite, il ne songera qu'à disparaître. Et, en attendant, il fera, croyez-le, les meilleurs paroissiens du monde (208), les meilleures religieuses qui viendront s'y reposer de la « grisaille » de l'Office canonial (209), rassurées par la fameuse « synergie » qui les protégera des exaltés !

Mais, précisément, ce rôle, n'est-il pas d'une super-église ? Vous ne pouvez pas soigner indifféremment « toutes les églises » sans les mettre toutes sur le même pied d'incapacité et de maladie, pour, en les surpassant, leur apporter ce qui leur manque !

Plus audacieuse encore est la conception de la structure même de l'Église que notre abbé voudrait accréditer. Selon ses dires, il ne faudrait pas considérer l'Église comme structurée de l'extérieur par un primat de juridiction et, sous sa dépendance, par une hiérarchie qui construirait l'unité au moyen du triple pouvoir d'enseigner, de gouverner et de sanctifier.

C'est pourtant ainsi que Jésus l'a édifiée ; c'est ainsi qu'elle s'est toujours infailliblement affirmée.

Mais l'Abbé Laurentin ne l'admet pas. Il veut tout faire procéder de la base moyennant l' « agapè » (plus exactement ce qu'il met sous cette sainte étiquette) (232). Ainsi orthodoxie et hétérodoxie n'auraient plus de sens et c'en serait fini des « tensions extérieures » (233-234).

Voilà qui contredit effrontément au Concile de Trente et à tout le Magistère (Dz. Ban. 44, 426, 427) et entend donner le démenti au Droit Canon (C. 108, 33) : « La sacrée hiérarchie est divinement constituée, etc. »

Ah ! Ça, c'est tout de même autrement grave que de ne pas arborer un « imprimatur » !

Nous reconnaissions bien là l'authentique modernisme : unité par la confusion. On ne peut plus démocratiquement ! Qu'a-t-on besoin alors de dogmes, d'impératifs moraux, de sacrements, de discipline ? Ainsi est combattue « la valorisation du sommet de la pyramide au détriment de la base » (183-66) qui a éteint les charismes dans le peuple, les annexant « aux cadres ». C'est aux intégristes à rougir et non aux pentecôtistes parce qu'ils subissent une influence protestante (184). Il s'en est fallu de si peu que Cardijn ne soit mutilé par Pie XI ! dit-il !

Et puis, à quoi bon un « Credo » quand on a le Saint-Esprit ?

Or, on vous affirme qu'on l'a. On l'a même sans préalable d'état de grâce ! Comme on vous le dit : mission divine sans vie divine. Suffit l'imposition des mains des premiers venus et, sans autre engagement que d'être humainement bienveillants, de vocaliser ou chanter ou vous agiter avec tous ! Votre assurance viendra de ce que vous expérimenterez. Et ne dites pas que cet immanentisme a été condamné par « *Pascendi* » (Dz. Ban. 2074-2078). Le pentecôtisme ne se fait pas souci de telles condamnations !

C'est ainsi que la religion traditionnelle doit disparaître (224) afin d'être remplacée par la rencontre personnelle avec Dieu (225).

Dans ce cas, vous avez perdu votre temps, M. l'Abbé, à vouloir être prêtre. Maintenant, en rejetant les « abstractions théologiques » qui occupèrent vos études, vous entendez opérer sans frais « la démocratisation de la sainteté » par une action intégralement laïque (227) où la communauté sera réalisée « par un élan collectif spontané surgi de la base » (223). Cet édifice n'a plus besoin, ni de la Pierre fondamentale, ni de la succession des Apôtres. Bien au contraire, ces hiérarques eux-mêmes seront « arbitrés » par la base (68). La pyramide est alors bien renversée, le Christ est la tête en bas !

Et l'Abbé Laurentin pense que c'est avec raison car l'Église doit être avant tout une vie !

Peut-on rectifier, Monsieur l'Abbé : une structure de vie ! Structure absolument indispensable car la Vie qu'elle transmet vient, non de l'homme, mais de Dieu : c'est la Vie *divine*. Elle obtient ce résultat en enseignant la vérité de Dieu, en prescrivant la volonté de Dieu, en conférant la force de Dieu. Mettre, comme vous le faites, la source d'une vie divine, participée mais authentique, dans le fond humain et non en Dieu, c'est prétendre plus que Dieu lui-même ne pourrait faire !

BROUTILLES

Avant de terminer, jetons un coup d'œil sur la façon dont notre auteur se "tire" des objections qu'il se fait à lui-même !

– Le pentecôtisme, c'est du protestantisme ! Réponse : Ce sont les intégristes qui disent cela (8).

– C'est du mysticisme compromettant l'action ! Réponse : nullement. Transformant intérieurement, il rend plus apte à l'action (214).

– Il verse dans le subjectivisme. Réponse : la communauté y veille.

– C'est de l'Illuminisme ! Réponse : cela vaut mieux que de veiller un Dieu mort (!)

– De l' « émotionnalisme » ! Réponse : Possible, mais les trous d'air n'empêchent pas les avions de voler (215).

D'ailleurs, la religion actuelle frustre la sensibilité humaine !... Peut-être, mais pas depuis longtemps, comme nous l'avons relevé dans un précédent article.

– C'est anti-intellectuel ! Réponse : Mais regardez tous ces universitaires parmi nous !

– C'est de l'orgueil que de vouloir traiter directement avec Dieu ! Réponse : Saint Paul l'a bien fait !

La caution, ici, est bourgeoise mais est-elle recevable ? Saint Paul n'a jamais désiré ni recherché les grandes faveurs dont il a été l'objet. Les pentecôtistes, eux, s'y appliquent sérieusement !

- C'est une gourmandise que de vouloir « éprouver », « sentir » ! Réponse : Sans danger !... (Mais les Maîtres de vie spirituelle ne sont pas d'accord avec une telle assurance !).

- Des extravagances sont relevées chez les pentecôtistes ! Réponse : Aléas d'une recherche que « *Mater et Magistra* » a recommandée (195).

- Une secte ! Réponse : Pas plus qu'un nouvel Ordre religieux !

Pourtant, un Ordre religieux exige une règle, une institution canonique, une insertion officielle dans la hiérarchie. Qu'y-a-t-il de tout cela dans le pentecôtisme ?

Ainsi l'Abbé Laurentin pense avoir plaidé le dossier de défense du pentecôtisme et il y a mis, certes, toute sa subtilité, toute son ardeur. Je ne crois pas qu'il faille s'y attarder car ce sont des griefs bien plus graves que nous avons dû relever au cours des pages qui précèdent et, à ces griefs, je gage qu'il ne pourra rien répondre.

DES « PATRONS » AU PENTECÔTISME ?

Il faut encore que j'aborde ce point particulièrement odieux, avant de finir !

Qui aurait pensé que le pentecôtisme irait jusqu'à se réclamer de la Très Sainte Vierge et des Saints ? (242).

« Marie prototype charismatique », n'est-ce pas un blasphème ?

« L'Immaculée » poussée dans cette cohue indifférente au péché, gourmande d'expérimentations sensibles !...

La Mère des Sept Douleurs assimilée à des gens qui récusent la rédemption par la souffrance !

La Mère de l'Église, qui nous a donné le Divin Chef en disant : « *faites tout ce qu'il vous dira* », la compromettre dans la tentative de renversement de la pyramide, du Christ la tête en bas !

L'Orante, effacée et silencieuse, vouloir lui faire présider les ululants et les agités !...

La « Kékaritoméné » (certains modernes veulent traduire « favorisée de Dieu » au lieu de « pleine de grâces »), qui ne s'est jamais prévalué de charismes, humblement « pleine de grâces », lui attribuer un rôle exemplaire dans la foire aux charismes de nos novateurs !...

Je le répète : cela ne vous a-t-il pas un goût de blasphème ?

Et quelles pauvres raisons (si on peut encore les appeler ainsi) invoque-t-on à de pareilles audaces ?

Parce que Marie a reçu l'Esprit-Saint ! Bien sûr, à chaque augmentation de grâce sanctifiante comme il devrait nous arriver à tous !

Elle aurait parlé en langues ! Quand donc ? Aucun exégète sérieux ne l'a déclaré avant vous !

Elle a prophétisé dans son « *Magnificat* » ! Parfaitement ! Et ses paroles inspirées de Dieu, font partie de la Sainte Écriture. En prétendez-vous autant des professions verbales de vos pentecôtistes ? Alors, et pour la même raison, laissez donc tranquille sainte Élisabeth, le vieillard Siméon et les autres !... À partir de certains extrêmes, la sottise donne envie de pleurer !

CONCLUONS

Nous avons l'impression d'avoir inventorié un stock énorme de poudre aux yeux ! Exposés prétentieux, affirmations gratuites, parfois hétérodoxes, le tout dans un fouillis déconcertant.

L'intention de propagande outrageusement affichée !

Un dédain qui fait mal de la science théologique et de certaines certitudes de Foi !

On veut prendre les Chefs de l'Église en remorque et l'on brade des valeurs sacrées : Saint Sacrifice, Sacrements, pureté de conscience, progrès spirituel, sécurité, discipline...

Au Père Eugène, l'Abbé Laurentin a reproché de faire du pentecôtisme en bloc une entreprise diabolique. Sûrement pas avec un tel manque de nuances ! Ce confrère, prudent, sait ce qu'il faut attribuer à la curiosité imprudente, au déséquilibre psychique, à l'anesthésie volontaire de certains besoins religieux. Il n'en reste pas moins qu'un tel milieu, si dépourvu d'exigences doctrinales et morales, de tout contrôle efficace hiérarchique, gourmand de sensations, constitue par lui-même un champ de manœuvre rêvé pour l'esprit des ténèbres. Celui-ci serait bien sot de négliger une si belle occasion ! Or, sot, le démon ne l'est pas, bien qu'il soit une canaille ! Il sait saisir les perches tendues !

Et voilà donc, en bonne et belle édition, 250 pages d'enquêtes, de subtilités, d'habiletés, pour aboutir à quoi ? Osez-vous dire : à une bonne action ?

Père Philibert de Saint-Didier. o.f.m. Cap.

« *La charité procède d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une Foi sans détours. Pour avoir dévié de cette ligne, certains se sont fourvoyés en un creux verbiage : ils ont la prétention d'être des docteurs de la Loi alors qu'ils ne savent ni ce qu'ils disent, ni de quoi ils se font les champions.* » I Tim. I, 5-7.

¤ ¤ ¤ ¤ ¤

**« Plaidoyer pour le pentecôtisme, de M. l'abbé Laurentin » / P. Philibert de S-Didier, O.F.M. Capucin, 1975
Extrait de "La Pensée catholique", Sept-Oct 1975, n°158**

Saint-Didier, Philibert de (frère mineur capucin)

Langue d'expression : français

Nationalité : FRANCE

Date de naissance : 08 06 1896

Note publique d'information : O.F.M. Nom en religion de Jean Defour. Né à Saint-Didier-en-Velay, Haute-Loire